

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02522 Numéro SIREN : 844 843 243 Nom ou dénomination : YDEO EVENTS

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000179

B179

SARL LIB AUTO
55 Rue André Le Nôtre
Bâtiment Actipolis A2, Ville Act
30900 NIMES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 21/12/2018 au 30/09/2019

Activité principale de l'entreprise : Commerce de détail d'équipements automobiles

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels

LIB AUTO
55 Rue André Le Nôtre
BAT Actipolis A2 ville active
30900 Nimes
Siret : 844 843 243 00016

*Art. 1er conforme
à l'original par la
gestion de la
page 1 à 6.*

Fait à MEYREUIL
Le 20/01/2020

Eric MOTTA
Expert Comptable

ISE2C
Europarc Sainte Victoire
Bâtiment 7
13590 MEYREUIL
04-42-58-30-39

SARL LIB AUTO

55 Rue André Le Nôtre
Bâtiment Actipolis A2. Ville Act
30900 NIMES

COMPTES ANNUELS

ISE2C

Europarc Sainte Victoire

Bâtiment 7

13590 MEYREUIL

04-42-58-30-39

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 10			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	840	43	797		797	
	Autres immobilisations corporelles	18 250	1 041	17 209		17 209	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		19 090	1 084	18 006		18 006	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	445		445		445	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 390		1 390		1 390	
	Autres créances	12 745		12 745		12 745	
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 818		2 818		2 818	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	17 398		17 398		17 398	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		36 488	1 084	35 404		35 404	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 10	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000		1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	25 733		25 733	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	24 733		24 733	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 974		1 974	
	Emprunts et dettes financières diverses	45 694		45 694	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 397		8 397	
	Dettes fiscales et sociales	3 815		3 815	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	258		258	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	60 137		60 137	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	35 404		35 404	

(1) Dettes et produits constatés d'avance a moins d'un an

60 137

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 10			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	13 212		13 212		13 212	
Chiffre d'affaires NET	13 212		13 212		13 212	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			1		1	
Total des Produits d'exploitation (I)			13 213		13 213	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			445		445	
Variation de stock (marchandises)			445		445	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			11 378		11 378	
Impôts, taxes et versements assimilés			666		666	
Salaires et traitements			20 193		20 193	
Charges sociales			5 194		5 194	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 084		1 084	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3		3	
Total des Charges d'exploitation (II)			38 518		38 518	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			25 305		25 305	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 10	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	428		428	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	428		428	
2. Résultat financier (V-VI)	428		428	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	25 733		25 733	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	13 213		13 213	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	38 946		38 946	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	25 733		25 733	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

549

ANNEXE

Exercice du 21/12/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 35 403.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 13 212.25 Euros et dégageant un déficit de 25 733.23- Euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, couvrant la période du 21/12/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a été créée en date du 21 décembre 2018 avec une mise en activité au 1er Janvier 2019.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

SARL LIB AUTO

**Capital social de 1 000 €
55 Rue André Le Nôtre Bâtiment Actipolis 2
Ville Active
30900 NIMES
877 848 267 RCS NIMES**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DE LA SOCIETE « SARL LIB AUTO » EN DATE DU 22 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,

Le 22 Juin À 14 Heures,

Les associés de la SARL LIB AUTO , ci-dessus plus amplement désignés, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la société, sur convocation du Gérant.

Une feuille de présence a été émargée par tous les associés présents et représentés.

Monsieur Bruno FRETIN, en qualité de Gérant de la société, préside l'Assemblée.

Monsieur Benoit FRETIN assure les fonctions de Secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 100 parts sociales sur les 100 ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, qui est le suivant :

- I. Examen et approbation des comptes et de la gestion de l'exercice clos le 30 septembre 2019 ; quitus à donner à la gérance;
- II. Affectation du résultat de l'exercice ;
- III. Examen et approbation des conventions soumises à contrôle spécial
- IV. Fixation de la rémunération de la gérance.
- V. Et questions diverses, s'il y a lieu.

Après un bref résumé du déroulement de l'exercice, il devait être proposé de passer à l'examen de ces différents points de l'ordre du jour:

I - EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ET DE LA GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019 : QUITUS A DONNER A LA GERANCE

Monsieur Bruno FRETIN, Gérant, devait ouvrir la discussion et passer en revue le déroulement de l'exercice.

Celle-ci étant close, les associés devaient passer au vote de la décision suivante :

PREMIERE RESOLUTION

« L'assemblée des Associés, après avoir entendu l'exposé de la gérance sur la situation de la société et l'activité de celle-ci au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, qui font ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, délibérant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du nouveau code de commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité, approuve dans tous leurs éléments les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître

- Une perte nette comptable de 25 733.23 €

L'assemblée des Associés donne par ailleurs quitus à la gérance de sa gestion ».

II - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Consécutivement au vote de la première résolution, Monsieur le Président de séance devait rappeler la proposition d'affectation du résultat faite par ses soins et, après délibération, inviter les Associés à prendre les décisions suivantes :

DEUXIEME RESOLUTION

« L'assemblée des Associés décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019, faisant apparaître une perte nette comptable de 25 733.23 € comme suit :

- au poste "autres réserves"

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité. »

III – EXAMEN ET APPROBATION DES CONVENTIONS SOUMISES A CONTROLE SPECIAL

Prenant la parole au titre de ce quatrième point à l'ordre du jour, il devait être rappelé que l'article L. 223-19 du Code de Commerce relatif aux sociétés commerciales fait obligation à la gérance d'établir un rapport dit « spécial » sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants ou associés ainsi que sur les conventions passées avec une société dont un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général, membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance est simultanément gérant ou associé de la Société à Responsabilité Limitée.

Monsieur Bruno FRETIN devait alors préciser qu'une convention de cette nature est en cours

IV- FIXATION DE LA REMUNERATION DE LA GERANCE

Prenant la parole, Monsieur le Président de séance devait indiquer qu'au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, Monsieur Bruno FRETIN n'avait perçu aucune rémunération au titre de ses fonctions de gérant de la société, pour la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019.

Ceci exposé, Monsieur le Président de séance devait poursuivre en indiquant que le gérant souhaitait qu'aucune rémunération ne lui soit allouée au titre de son mandat social sur l'exercice 2019.

Un accord étant intervenu sur ce point, les décisions suivantes devaient être prises :

QUATRIEME RESOLUTION

"L'assemblée des Associés prend acte qu'au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, Monsieur Bruno FRETIN n'a perçu aucune rémunération en contrepartie de son mandat social."

CINQUIEME RESOLUTION

« L'assemblée des Associés décide par ailleurs que sur l'exercice en cours ouvert le 1er octobre 2019, aucune rémunération ne sera allouée au gérant au titre de l'exercice de ses fonctions.

Le gérant continuera toutefois à avoir droit au remboursement de ses frais de représentation sur justificatifs. »

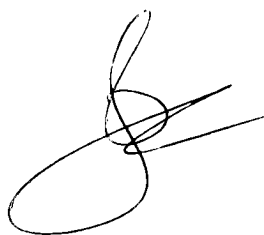
V - ET, QUESTIONS DIVERSES S'IL Y A LIEU

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne souhaitant intervenir au titre de la rubrique « Questions diverses », l'assemblée devait être levée à 17 Heures,

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président de séance et le Secrétaire de séance.

Monsieur Bruno FRETIN

Président de séance

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large loop and a horizontal stroke.

Monsieur Benoit FRETIN

Secrétaire de séance Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line followed by the letters 'T. FRETIN'.